VILLE DE BOUILLON
Procès-verbal du Conseil Communal du
28 août 2025

La séance se tient à la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de Ville de Bouillon

La Présidente ouvre la séance à 20h00

Présents : Mme Anne GERARD, Présidente ;
Mmes et MM. Marie-Julie NEMERY, Bourgmestre ;
Denis ROULEFF, Bertrand GOBERT, Pol DE WACHTER &
Justine SERSON, Echevins ;
Cyprien CACHBACH, Aurore POLET,
Aline PENOY, ~~Joël PONCELET~~, Willy NOIZET, Pauline MAZIERS,-
~~Frank ISTACE~~, Aurélie POCHET, Geoffroy GODART,
Claudia PONCIN & Mireille MANANT, Conseillers Communaux ;

Stéphanie DE WACHTER, Présidente du CPAS siégeant avec voix consultative ;

Jean MATHIEU, Directeur Général.

Absents et excusés : Mr Joël Poncelet et Mr Frank Istace, Conseillers Communaux

HOMMAGE A MICHEL FRERE SUITE A SON DECES SUIVI PAR UNE MINUTE DE SILENCE.

SEANCE PUBLIQUE

Administration
1. PV du 26.06.2025 :

Par 14 Oui et 1 abstention (Pauline Maziers absente à la séance précédente), approuve ce PV.

Personnel
2. Recrutement d'un employé au Service « Logement » (H/F/X), régime contractuel, à raison d'un mi-temps, sous contrat à durée déterminée d'un an en vue d'un contrat à durée indéterminée (statut APE) - Fixation des conditions d'accès aux emplois et les épreuves, de la commission de sélection, de la description de fonction, des formalités de publications des appels à candidatures, de la constitution d'une réserve de recrutement et lancement de la procédure de recrutement : approbation

A l'unanimité approuve de recrutement.

Comptabilité
3. Arrêté du 31.07.25 de la Ministre Jacqueline Galant (par délégation de signature du Ministre François Desquesnes) arrêtant la délibération du 05.06.25 par laquelle le Conseil a approuvé le compte 2024 : communication

Pris acte de l'information

4. Arrêté du 09.07.25 du Ministre François Desquesnes réformant la délibération du 05.06.25 par laquelle le Conseil a approuvé la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2025 : communication

Pris acte de l'information

5. Contrôle encaisse DF (2T2025) : prise d'acte

Pris acte de l'information

6. Marché d'emprunt pour le financement des dépenses extraordinaires (exercice 2025) : décision de principe et fixation des conditions de passation du marché de service : approbation

A l'unanimité, approuve ce marché.

7. Régime forestier : Clauses particulières de la vente de bois marchands du 6 octobre 2025 : ratification

A l'unanimité, ratifie ces clauses particulières.

Fabriques d'église

8. Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Paul (Mogimont) – Compte de l'exercice 2024 : approbation

A l'unanimité approuve d'office pour cause d'expiration de tutelle ce compte 2024 avec un mali de – 510,31€.

9. Fabrique d'Eglise Saint Florent (Dohan) – Compte de l'exercice 2024 : approbation

A l'unanimité approuve d'office pour cause d'expiration de tutelle ce compte 2024 avec un boni de 3 497,29€.

10. Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Paul (Bouillon) – Compte de l'exercice 2024 : approbation

A l'unanimité approuve d'office pour cause d'expiration de tutelle ce compte 2024 avec un boni de 18 016,11€.

11. Fabrique d'Eglise de Notre Dame (Frahan) – Compte de l'exercice 2024 : approbation

A l'unanimité approuve d'office pour cause d'expiration de tutelle ce compte 2024 avec un boni de 4 497,40€.

12. Fabrique d'Eglise Saint Nicolas (Ucimont) – Compte de l'exercice 2024 : approbation

A l'unanimité approuve d'office pour cause d'expiration de tutelle ce compte 2024 avec un boni de 28 766,99€.

ATL – Extrascolaire

13. Convention « Projet pilote responsable de projet » entre l'ONE et l'Administration communale de Bouillon : approbation

A l'unanimité, approuve cette convention.

14. Règlement d'Ordre Intérieur de l'Accueil Extrascolaire de l'Ecole de Noirefontaine : approbation

Mr Noizet demande un récapitulatif de tous les avantages sociaux relevant de l'Extrascolaire.

A l'unanimité, approuve ce ROI.

15. Règlement-Redevance de l'Accueil Extrascolaire de l'Ecole de Noirefontaine – exercices 2025-2031 : approbation

A l'unanimité, approuve ce Règlement-Redevance

16. Projet d'Accueil relatif à l'Accueil Extrascolaire des implantations de l'école de Noirefontaine : Approbation

A l'unanimité, approuve ce projet.

Urbanisme et aménagement du territoire

17. Renouvellement de la C.C.A.T.M. suite aux élections de 2024 – désignation des 2 membres du quart communal : approbation

Le Groupe « Transparence » présente Mme Aurore Polet (avec Mr Cyprien Cachbach en tant que suppléant
Le Groupe « Vision Commune » présente Mme Aurélie Pochet (avec Willy Noizet en tant que suppléant)

A l'unanimité, les 2 candidates présentées sont désignées pour faire partie du quart communal de la CCATM.

18. Scierie Fruytier SA – modification de voirie sous réserve de l'issue favorable de la procédure du permis unique - cf. « Plan de division parcellaire » établi par le Géomètre-expert Jacques DEOM le 14 octobre 2021 (Plan n°2021/067), concernant le déplacement d'une voirie en trois lots (Lot 1 : "Chemin créé en 1977", 33a16ca ; Lot 2, 1ha 01a 81ca ; Lot 3, 40a 23ca) et incorporation dans le domaine public (voirie) du lot 3 d'une contenance d'une contenance de 40a23ca (assiette de 13.00m, chemin de 5.00m) – lot 3 repris dans la parcelle actuellement cadastrée Section A, n°852G) : approbation

A l'unanimité, approuve la modification de voirie proposée concernant le déplacement d'une voirie en 3 lots.

Mobilité

19. Règlement complémentaire de roulage relatif au stationnement limité à 30 minutes de 9h00 à 19h00 du lundi au samedi sur les deux emplacements existants à hauteur de l'immeuble n°30 Rue du Collège à Bouillon, à côté de la place pour personnes handicapées et à l'extrême droite de la zone de stationnement existante : approbation

A l'unanimité, approuve ce Règlement.

Travaux

20. Travaux de pose d'égouttage et endoscopie rue du Palis à Rochehaut : approbation du décompte final et souscription de parts bénéficiaires

A l'unanimité, approuve
***ce décompte final des travaux d'égouttage rue du Palis à Rochehaut d'un montant de 78 325,69€ HTVA ,**
***la souscription de 658 parts bénéficiaires de la catégorie F de 25,00€ chacune à Idelux-Eau correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés, soit 16 448,39€,**
***la libération annuelle, par le Collège, du montant souscrit à concurrence d'au minimum 1/20 éme de cette souscription jusqu'à la libération totale des fonds, soit de 2026 à 2045 (825,00€/an).**

21. Travaux de réfection du Pont du Rau des Aleines (route du Maka) à Les Hayons : délégation maîtrise d'ouvrage à la Commune de Bertrix : approbation

A l'unanimité, approuve cette délégation de maîtrise d'ouvrage à la Commune de Bertrix avec prise en charge des frais en commun à 50% pour les deux parties.

22. Entretien ordinaire de voirie 2025 : approbation des conditions et du mode de passation

A l'unanimité, approuve ce marché de travaux d'entretien ordinaire de la route Bouillon-Corbion (Vieille Route de France) pour un montant estimatif de 299 974,73€ TVAC

PCDR
23. PCDR Vivy – Aménagement d'espaces publics de qualité : approbation des conditions et du mode de passation

A l'unanimité, approuve ce marché d'aménagement d'espaces publics à Vivy au montant estimatif de 1 258 375,00€ TVAC avec subvention PCDR de 245 000,00€.

Environnement & Energie
24. Contrat de Rivière Semois Chiers – Inscription de la participation financière (annuelle) de la Ville et signature de la Convention entre la Ville et la Cellule Coordination du CR Semois-Chiers : approbation

A l'unanimité, approuve la convention de suivi entre la Cellule de Coordination du Contrat Rivière Semois-Chiers et la Ville de Bouillon portant sur la participation financière indexée de la Ville de 3 254,00€/an au profit du Contrat Rivière Semois-Chiers pour la période 2026-2028 à la lumière du programme d'actions 2026-2028 établi par le CRSCh pour la Ville.

25. POLLEC - Partenariat avec RenoWatt pour la rénovation énergétique des bâtiments publics : approbation

A l'unanimité, approuve l'adhésion de la Ville au Service d'Accompagnement de RenoWatt (Centrale d'achats d'auteurs de projet en matière énergétique)

Enseignement
26. Contrat de Guidance – Convention entre le Centre Psycho Médico-Social de Neufchâteau et la Ville de Bouillon : approbation de la résiliation

A l'unanimité, approuve cette résiliation.

Questions

1° Aline Penoy : Mini-Bus scolaire
Je suis maman d'élèves prenant le mini-bus scolaire de Rochehaut à Mogimont. Qu'en est-il de la situation ?

La Bourgmestre répond que le circuit a été repris par le TEC et mis en adjudication à une firme privée qui a beaucoup « cafouiller » les premiers jours vu les informations erronées au niveau des prises en charge transmise par le TEC. La Commune a pris les choses en mains en contactant le TEC et l'adjudicataire afin que la liste des écoliers concernés soit bien correcte.

2° Willy Noizet :

A° Compte Communal 2024 : Mr Noizet revient sur les remarques de la Tutelle (contenue dans l'Arrêté du 31.07.25 de la Ministre Jacqueline Galant susmentionné au point 3 du présent PV) relatives au Compte Communal 2024 et demande des précisions complémentaires.

La Bourgmestre répond à Mr Noizet dans ces propos :
« Je ne vous laisserai pas planer le doute quant à la bonne tenue du compte 2024. Vous laissez sous-entendre des erreurs pharamineuses alors que la Tutelle a approuvé ce compte qu'elle a déclaré « conforme à la Loi ». Et les remarques pointées par la Tutelle que vous soulevez sont toutes explicables. Par exemple, certains montants, inscrits au budget et qui ne sont pas utilisés depuis 2019 concernent des dossiers litigieux engageant la Ville. En outre, je vous rappelle que le compte 2024 (et, donc les remarques y afférentes de la Tutelle) vous concerne directement, le compte 2024 relevant exclusivement de votre gestion et non de la nôtre. »

Mr Rouleff ajoute que les remarques non fondées de Mr Noizet révèlent un acharnement de sa part envers le Service Comptabilité.

B° Joël Poncelet : Mr Noizet revient sur la décision du Collège du 15.07.25 portant désignation de Mr Joël Poncelet en tant que « Conseiller Technique » bénévole de l'Echevin des Travaux et s'interroge : *«*
Y avait-il un besoin ? »

Bertrand Gobert répond que le but est d'avoir une présence accrue sur le terrain ainsi qu'une mémoire des anciens dossiers précédents et précise qu'en aucun cas, Mr Poncelet ne pourra se substituer à l'Echevin des Travaux, prendre sa place ou le remplacer.

3° Aurélie Pochet :

A° Quid fonds propres pour l'école d'Ucimont… il n'y en a plus ? Où y-aurait-il encore des fonds propres.

La Bourgmestre répond qu'une partie des heures de fonds propres sont distribuées selon les nécessités du terrain. Mais il faut savoir qu'elles ne sont pas la panacée. Ces heures ne comptent pas pour le calcul de l'ancienneté des instituteurs ni pour leur pension. A partir de cette année, il y a des heures d'accompagnement personnalisé subventionnées par la C.F.…ce qui évite, également, ces fonds propres.

B° Quid des heures de Logopédies

La Bourgmestre répond qu'il y a 8 h de logopédie prévues pour cette année scolaire.

C° Plus de distribution de fruits gratuits dans les écoles ? Quid ?

La Bourgmestre répond que le P.O. n'est pas au courant de cette situation.

D° Mini-Bus : Mme Pochet revient sur le mini-bus scolaire et demande comment la Commune va utiliser le boni financier engendré par l'arrêt de ce service communal.

La Bourgmestre répond qu'il n'y a aucun boni puisque c'était le TEC qui finançait ce service.

E° Appel tardif pour recruter la Puéricultrice … Pourquoi ?

La Bourgmestre explique qu'une Puéricultrice prioritaire était sur la place et qu'elle s'est désistée au dernier moment …C'est la règle de la priorité !

Il est 21h00

La Présidente lève la séance

Par le Conseil
Le Directeur Général
J. MATHIEU

La Bourgmestre
M.-J. NEMERY